



LE SAVIEZ-VOUS?

Vous n'avez pas encore souscrit à la Promo Prepaid ?

Chaque semaine, composez vite **887*1*7#** et profitez d'**appels gratuits vers TOGO TELECOM, toute la journée du dimanche.**

En plus, dès la souscription, vous bénéficiez systématiquement des **meilleurs tarifs du marché :**

• **55F TTC/min** vers tous les réseaux

• **55F/appel** vers l'international

Offre réservée aux clients illico.

Info : 112

N°647

du 14
OCTOBRE
2013



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.4 Des ménages du Togo vers l'extérieur en 2011

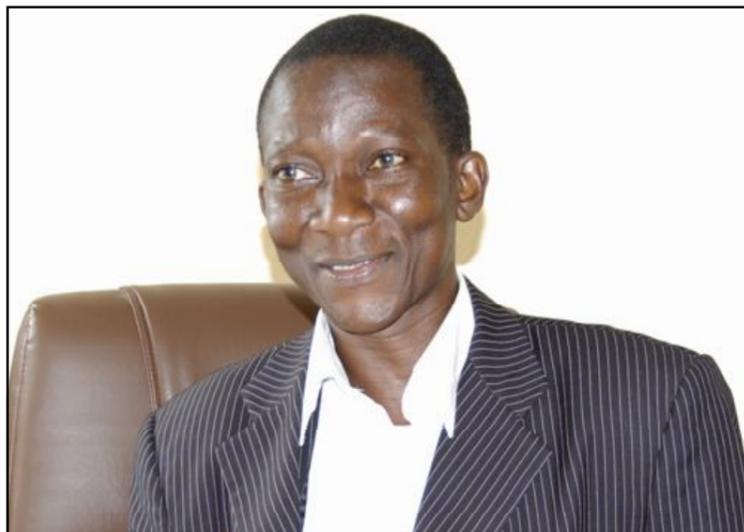
Des transferts de 23,2 milliards Cfa émis, les chefs de ménage masculins en tête

P.3 Campagne agricole 2013 / Conséquences des aléas climatiques observés

Une exportation prudente des céréales décrétée pour éviter l'insécurité alimentaire au Togo

P.7 La Tabaski à la veille de la rentrée scolaire

Les togolais frappés au portefeuille



Col. Ouro-Koura Agadazi, Ministre de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche

P.4 Piraterie sur les côtes du Togo et dans le golfe de Guinée

L'équivalent de 50 milliards Cfa de marchandises volés depuis 2010

P.4 Par rapport à l'indice de «facilité de faire des affaires»

Le Togo au 3^{ème} rang dans l'Uemoa, derrière le Mali et le Burkina

P.4 Mobilisation des ressources contre l'érosion côtière

Le FEM décaisse 4,465 milliards Cfa pour la résilience climatique du littoral

Jusqu'au 29 novembre 2013



moovconso

Rechargez, consommez et Gagnez ...

Une villa, des voyages à Dubaï, des motos, des téléphones, des tablettes et de nombreux autres lots.



groupe etisalat

Service clients : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant).



PA-LUNION

www.pa-lunion.com



Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro --- **Abonnement:** Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28

Campagne agricole 2013 / Conséquences des aléas climatiques observés

Une exportation prudente des céréales décrétée pour éviter l'insécurité alimentaire au Togo

Late Pater

Lors du tout premier conseil des ministres de l'équipe Ahoomey-Zunu 2, le 2 octobre 2013, le ministre de l'Agriculture, Colonel Ouro-Koura Agadazi, faisait le point sur la situation agricole et alimentaire au Togo et la campagne agricole exercice 2013. Du bilan vivrier établi à partir de la production nationale, les soldes suivants se dégagent : céréales 3.338 tonnes d'excédent dont 24.066 tonnes de sorgho-mil et des déficits de 182 tonnes de maïs et de 20.545 tonnes de riz usiné ; tubercules 454.036 tonnes d'excédent ; légumineuses 68.370 tonnes d'excédent. L'analyse de ce bilan laisse apparaître de faibles excédents céréaliers attendus cette année, comparativement aux campagnes précédentes. Motif pris du solde vivrier très déficitaire de la région Maritime. Or, les besoins alimentaires de cette région sont très élevés à cause du poids démographique de la ville de Lomé. Parallèlement, pour les autres groupes de produits, des excédents relativement importants de tubercules et de légumineuses sont attendus. « Face à cette situation, le Gouvernement entend adopter des mesures de précaution, destinées à préserver la sécurité alimentaire dont jouit notre pays, en renforçant notamment le stock de sécurité de l'Agence nationale de sécurité alimentaire et en lançant une campagne d'achat dès le mois prochain pour éviter les exportations illicites », a indiqué le conseil des ministres.

Dans les faits, à la date du 30 septembre 2013, le stock de sécurité de l'Agence nationale de la sécurité alimentaire (ANSAT) est de l'ordre de 6.600 tonnes disponibles. Du coup, une opération de prêts scolaires vient d'être lancée pour mobiliser 3.200 tonnes de céréales. Cette opération vise, officiellement, à éviter le bradage des produits vivriers, à stabiliser les prix et à mieux organiser les circuits de commercialisation des produits vivriers. Parallèlement à cette opération, sur la base du budget 2014, l'ANSAT compte mobiliser 9.000 tonnes de céréales en lançant une campagne d'achat dès le mois de novembre 2013 pour éviter les exportations illicites. A la fin de toutes ces opérations, l'ANSAT projette avoir plus de 18.000 tonnes de céréales dans ses magasins, pour couvrir les besoins des consommateurs. Et pour couronner le tout, le ministère indique : « au regard de ces résultats, l'exportation des produits céréaliers cette année devra se faire avec beaucoup de précaution afin de ne pas compromettre la sécurité alimentaire de notre pays ».

En fait, la crainte de l'Autorité ne vient pas ex nihilo. Il est établi que la campagne agricole 2013 est marquée par un régime pluviométrique très contrasté, essentiellement caractérisé dans la



Le Col. Ouro-Koura Agadazi, Ministre de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche

partie méridionale du pays par l'installation précoce des pluies en mars et leur arrête brusque et prématuré en juin, période de floraison-épiaison des cultures de maïs. L'anomalie est due à la forte montée du Front intertropical (FIT), avec comme corollaire une vague de froid qui s'est abattue sur l'Afrique de l'Ouest de juin à août 2013. Elle a particulièrement sévi dans les régions Maritime et des Plateaux et, dans une moindre mesure, dans la partie Sud de la région Centrale. Dans la région Centrale, en dehors des préfectures de Tchamba et de Sotouboua qui ont souffert de cette anomalie, les autres préfectures ont connu des pluies acceptables. Dans la Kara et les Savanes, un retard a été observé dans l'installation des pluies. Le phénomène a affecté le semis du riz dans les préfectures de Bassar, de Dankpen et de Kpendjal. Au total, pour le compte de l'actuelle

campagne agricole 2013, les aléas climatiques observés ont occasionné des poches de sécheresse dont l'ampleur varie d'une région à une autre. Les zones particulièrement touchées sont les préfectures de Dankpen, Bassar, Kpendjal, la partie Est et Ouest des Plateaux et de la Maritime. Plus est, en août, il y a eu des cas d'inondations consécutives à des pluies diluviennes dans les Savanes. Les dégâts ont touché 491 ménages qui ont perdu des biens matériels (62 cases), des animaux (1.805 têtes), des parcelles de cultures (283 ha) et des réserves alimentaires. Par ailleurs, le fléau a provoqué le lessivage des parcelles de maïs et la destruction des barrages de Touaga et de Kantindi.

En amont de ce triste tableau, des superficies ont été emblavées. Ainsi, pour cette campagne, les céréales

occupent 1.198.660 ha contre 1.176.152 ha en 2012 (soit une augmentation de 1,9%), les tubercules 342.324 ha contre 367.273 ha en 2012 (soit une baisse de 7%) et les légumineuses 610.094 ha contre 625.967 ha en 2012 (soit une baisse de 3%). Du coup, des prévisions sont faites pour 2013 en termes de productions : céréales 1.151.320 tonnes contre 1.204.087 tonnes en 2012 (soit -4,4%), tubercules 1.590.155 tonnes contre 1.855.592 tonnes en 2012 (soit -14,4%) et légumineuses 170.362 tonnes contre 195.171 tonnes (soit -12,7%).

En rappel, au titre de la campagne 2013, une série d'actions a été mise en œuvre dans le but de consolider les précédents acquis qui ont fait du Togo un exportateur net de produits vivriers à partir des excédents substantiels. Le Gouvernement a mobilisé d'importants moyens matériels et financiers. En matière de facteurs de production, plus de 40.000 tonnes d'engrais et 1.263 tonnes de semences améliorées ont été mises à la disposition des producteurs. De même, près de 15.100 kits ont été distribués aux paysans vulnérables dans le cadre du Projet d'appui au développement agricole au Togo (PADAT). En outre, l'Institut de conseil et d'appui technique (ICAT) a offert aux producteurs agricoles une panoplie d'appui-accompagnements. Des actions de redynamisation des producteurs ont été menées à travers les fora annuels.

Mise en place de l'Office togolais des recettes

Recrutement lancé pour les postes de Commissaires des Douanes, Impôts et Services généraux

Courant septembre, L'UNION envisageait un évident report de l'effectivité de l'Office togolais des recettes (OTR) au-delà du mois d'octobre 2013. Le journal ne s'y est pas trompé. Seulement, il apparaît que le retard ne sera que léger. Le processus étant bien avancé. Preuve en est les trois avis de recrutement que vient de lancer le ministère de l'Economie et des finances le 11 octobre dernier, pour prendre fin le 25 octobre 2013. L'Office togolais des recettes recrute ses futurs Commissaires des Douanes, des Impôts et des Services généraux. Dans le premier cas, le candidat doit avoir les qualifications minimales suivantes : être de nationalité togolaise ; avoir 55 ans d'âge au maximum ; avoir une formation universitaire, niveau minimum Maîtrise, en Economie, Droit ou équivalent ; disposer de préférence d'un diplôme supérieur (Bac+5) dans le domaine des douanes ; justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans une structure en charge des questions douanières ; avoir occupé au moins une fois un poste de

responsabilité (niveau minimum Directeur) ; être de moralité et d'intégrité irréprochables. Dans le second cas, logiquement, il faut disposer d'un diplôme et justifier d'une expérience en fiscalité. Et, dans le troisième cas, de préférence, il faut un diplôme supérieur en management des entreprises, une expérience dans une structure publique ou privée, et un poste de responsabilité de management dans le domaine des services généraux.

Bien avant tout ceci, le recrutement du Commissaire général a été enclenché par le Cabinet britannique Crown Agents. 81 dossiers de candidature ont été reçus et 6 finalement retenus dans une short-list qui sera soumise à l'examen d'un comité de sélection indépendant. Le Commissaire général chapeautera les activités des trois autres Commissaires (douanes, impôts et services généraux).

En rappel, le Togo a décidé de fondre les services des Impôts et des Douanes en une structure unique, l'Office togolais des recettes (OTR), dont le projet de loi est validé

le 10 décembre 2012 par les députés. L'idée toute simple est d'optimiser les recettes en regroupant les régies financières de l'Etat. Certaines tâches aux Impôts et Douanes étant redondantes, la création de l'OTR est « une véritable opportunité pour regrouper les services similaires des deux régies financières pour mieux valoriser leurs ressources humaines tout en exigeant d'eux de meilleurs rendements ». Le souci est de rationaliser les effectifs, de recruter les agents compétents et accorder les moyens suffisants pour accroître la productivité des agents, d'assurer un encadrement et un suivi-évaluation axés sur la mesure de la performance et les résultats. En 2012, le personnel des deux régies était dit pléthorique (2.400 agents). Le Gouvernement veut conserver un effectif total de 1.200 agents conformément aux études préalablement menées par les cabinets d'expertise internationale. Il était aussi dit que le personnel de l'Office sera recruté sur la base d'un concours qui garantit la transparence dans le processus de



Adji Otéth Ayassor, Ministre de l'Economie et des Finances

recrutement. Ce personnel ne dépendra plus du Statut général de la fonction publique. Les agents qui ne seront pas retenus à l'issue de ce concours seront redéployés dans les autres services de l'Etat. La performance du personnel sera appréciée sur la base d'un contrat de performance dont la durée est de quatre ans renouvelable. Tous les personnels cadres seront recrutés sur la base d'un concours.

Le personnel subalterne sera transféré dans l'Office, suivant une procédure à définir dans le décret d'application de la loi créant l'Office, contrairement au personnel de direction qui sera sélectionné sur concours.

Le projet de création de l'OTR est vivement encouragé par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque africaine de développement (BAD). Le Togo est le premier pays d'Afrique de l'Ouest francophone à le mettre en œuvre. Cette initiative dont la paternité revient au président Faure Gnassingbé a un triple objectif. D'abord rationaliser le système de collecte, ensuite générer davantage de recettes, enfin, permettre, à terme, une imposition du secteur informel grâce à une baisse générale des prélèvements. Elle permettra également d'offrir aux contribuables des prestations de meilleure qualité et davantage de transparence. L'île Maurice, le Rwanda, le Burundi, l'Ouganda et le Ghana ont fusionné leurs régies avec succès.

VERBATIM Par Eric J.

Querelles puériles

Les dégâts collatéraux des élections législatives du 25 juillet 2013 s'abattent sur l'ensemble des forces politiques en activités effectives dans notre petit lopin de terre. Il ne faut pas se voiler la face, ce sont les partis d'opposition qui subissent beaucoup plus les effets du scrutin. A l'opposé, le parti au pouvoir semble être tranquille.

A peine les résultats du scrutin tombés que le compte à rebours a commencé pour plusieurs partis politiques avec à la clé des querelles intestines, des luttes de leadership et de la bataille pour le contrôle de l'opposition.

C'est ainsi qu'à l'Ufc, des présumés cadres mécontents sont montés au créneau pour dire « anonymement » leur désapprobation face à certaines pratiques ayant conduit le parti à une débâcle électorale. C'est ce qu'ils avaient avancé, alors que leur vrai problème se trouvait ailleurs. Du berger à la bergère, on a vite compris qu'il était plutôt question de nomination aux postes ministériels dans la continuité de l'accord de gouvernement entre l'Ufc et le parti au pouvoir.

Dans le collectif Sauvons le Togo, chaque parti politique voulait avoir au moins un député à la nouvelle législature. Mais l'Anc qui a positionné plus de membres ne l'entend pas de cette oreille. Pour ce parti, les élus vont à l'Assemblée de la manière dont ils ont votés par les populations. A ce titre nul ne pourra désister pour d'autres non élus. C'était insupportable pour le Psr de Me Abi Tchessa et l'Obuts de Kodjo Messan Agbéyomé. Et l'on entendit ce que l'on devrait entendre dans cette affaire hautement politique.

Entre le Cst et la coalition Arc-en-ciel, c'est le leader de l'opposition qui pose problème. Pour le Cst, par la voix de son coordonnateur et se référant aux statuts de l'opposition, c'est Jean-Pierre Fabre le chef de l'opposition, point barre. « Nous ne sommes pas allés aux élections pour chercher qui sera le chef de l'opposition » a-t-on rétorqué dans l'autre camp coalisé. Personne ne voulant se faire avaler par l'autre, la presse est utilisée pour lancer des piques en provoquant l'autre camp.

Pendant ce temps, le parti au pouvoir n'émet pas de déclarations capables de susciter des débats politiques. Il paraît dormant. Sauf que c'est lui qui gouverne et qui pose plus d'actes politiques dans le pays. Depuis le scrutin et la formation du nouveau gouvernement, le gouvernement a pris d'importantes décisions au nom du pays. Pour preuves, le report de la date de la rentrée a été décidé par le gouvernement. La décision de la repousser encore de deux jours, celle de limiter l'exportation de céréales, changer le code des douanes... étaient de toute son indiscretion. Personne n'a eu de réactions de l'opposition concernant tous ces sujets vitaux pour le développement du pays.

Interrogé sur ce fait, un opposant raconte que l'opposition ne dispose pas de pouvoir pour arrêter ce qui se fait. Ce qui est vrai en partie. Mais, au lieu de perdre du temps pour des querelles puériles, il faut plutôt proposer et faire des contre-propositions.

Des ménages du Togo vers l'extérieur en 2011

Des transferts de 23,2 milliards Cfa émis, les chefs de ménage masculins en tête

Jean Afolabi

Suivant les résultats d'une enquête de la direction générale de la Statistique et de la comptabilité nationale et la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) sur les envois de fonds des migrants, les flux de transferts émis par les ménages togolais en direction du reste du monde sont évalués à 23,2 milliards en 2011. Une comparaison avec les données sur les émissions de fonds via les Sociétés de Transfert d'Argent compilées par la Banque Centrale montre un grand écart entre les deux types de données. En effet, suivant cette source, le montant des transferts de fonds émis par les ménages résidents au Togo, se chiffre à 64,2 milliards en 2011. Cet écart de 41,0 milliards entre les flux de transferts rapides émis et le montant des transferts estimés par l'enquête pourrait être le fait des transferts n'entrant pas dans le cadre des dépenses des ménages, indique le rapport d'enquête. En effet, une partie des transferts rapides de fonds serait liée à des opérations commerciales et d'autres transactions entre résidents ou entre non-résidents.

Une analyse selon le genre montre que 84,2% des transferts émis proviennent essentiellement des chefs de ménage masculins. La prédominance de ces derniers ainsi que leur capacité financière plus importante par rapport aux chefs de ménage féminins expliqueraient ce constat. Près de 11 milliards des transferts sont émis par les "Professions libérales" soit 46,6% des envois de fonds. Les "Artisans" viennent en deuxième position avec une émission de 6,1 milliards.

Une analyse combinée des flux de transferts émis selon la catégorie socioprofessionnelle et le genre révèle de façon surprenante que parmi les émetteurs salariés, les ménages dirigés par les femmes sont ceux qui envoient plus vers l'étranger. En effet, les femmes salariées enverraient 879,8 millions, soit 3,8% des fonds émis, contre 555,5 millions (représentant 2,4% des fonds émis) pour les hommes salariés. Pour la quasi-totalité des autres catégories socioprofessionnelles, les ménages dirigés par les hommes envoient substantiellement plus que ceux dirigés par les femmes.

Selon le canal de transfert, plus des trois quarts (76,2%) des transferts émis transitent par les canaux formels (les banques, la poste et les sociétés de transfert), soit un montant de 17,7 milliards. Le recours aux services de voyageurs dans les envois de fonds n'est pas négligeable. En effet, plus de 4 milliards (18,5% des envois de fonds à l'étranger) sortent du pays par l'intermédiaire de voyageurs.

Les transferts émis se sont révélés avoir une structure de dépense différente de celle des

transferts reçus. Contrairement aux transferts reçus pour lesquels les "investissements immobiliers" occupent la première place, suivis de très près par la "Consommation courante", les transferts émis concernent en priorité les "Autres investissements" suivis de très loin par la "Consommation courante". Ainsi, presque la moitié (44,6%) des envois de fonds des travailleurs migrants sont orientés vers les "Autres investissements". La consommation courante



M. N'Guissan, Directeur Général de la Statistique

demeure dans le cas des transferts émis le deuxième poste d'importance avec 19,4%. L'éducation (13,6%) vient en quatrième position après les événements familiaux qui totalisent 17,4%. Les parts transférées pour les raisons de santé, d'investissements immobiliers et d'épargne sont très négligeables.

Pour ce qui est de la destination des envois de fonds provenant du Togo, le continent africain pris dans

son ensemble est la première partie du monde recevant le plus de transfert de fonds. Le montant transféré est évalué à 13,3 milliards, représentant 57,3% de l'ensemble des fonds émis. Les fonds émis vers les pays membres de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa), pour un montant de 7,8 milliards soit 33,5% des fonds totaux émis, sont les plus importants. Outre les pays de l'Union, les pays de la Communauté économique des

Etats de l'Afrique de l'ouest (Cedeao) autres que ceux de l'Uemoa bénéficient pour leur part de 2,7 milliards. La deuxième destination des fonds émis vers le reste du monde est le continent européen avec un flux total de 8,7 milliards, soit 37,7% des flux totaux émis. L'Allemagne, suivie de la France reçoivent respectivement 3,3 et 2,5 milliards, soit 14,2 et 10,6% du total des fonds émis.

Piraterie sur les côtes du Togo et dans le golfe de Guinée L'équivalent de 50 milliards Cfa de marchandises volés depuis 2010

Le golfe de Guinée serait-il le nouveau sanctuaire de la piraterie maritime ? D'après le groupe danois Risk Intelligence, cité par l'AFP, l'équivalent de 100 millions de dollars (environ 50 milliards de francs Cfa) de marchandises ont été volés dans la région depuis 2010. Un banditisme «hautement lucratif» qui vise surtout des cargos transportant du pétrole brut, destiné aux raffineries du monde entier. «Les organisateurs et les soutiens sont nigériens. Les acheteurs et les intermédiaires sont nigériens, et les équipes de pirates également», selon Dirk Steffen, chef du département sécurité maritime à Risk Intelligence, qui précise que les assaillants bénéficient parfois de complicités au Bénin, au Ghana et au Togo.

En août dernier, les 15 chefs d'Etat-major de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cedeao) ont décidé à

Lomé de créer un centre de coordination pour lutter contre la piraterie maritime dans le Golfe de Guinée. Cette structure va regrouper plus particulièrement des représentants de 3 pays directement touchés par le fléau : le Bénin, le Nigeria et le Togo.

Le Nigeria est le premier producteur de brut d'Afrique, avec deux millions de barils par jour extraits dans le delta du Niger, qui se jette dans le golfe de Guinée. En 2009, le gouvernement fédéral d'Abuja avait offert une amnistie aux pirates originaires de la région pétrolière. Le nombre d'attaques a baissé, mais leur nature a changé, explique Risk Intelligence. Selon un récent rapport du Bureau maritime international, il y a eu plus d'attaques de navires dans le golfe de Guinée en 2012 qu'au large des côtes somaliennes, où la piraterie est au contraire en déclin.

Mobilisation des ressources contre l'érosion côtière

Le FEM décaisse 4,465 milliards Cfa pour la résilience climatique du littoral

Le Conseil du Fonds pour les Pays les Moins Avancés (FPMA), administré par le Fonds pour l'environnement mondial, a approuvé le 20 septembre 2013, un projet visant le renforcement de la résilience climatique des infrastructures en zone côtière au Togo à travers un don de 8,93 million de dollars, environ 4,465 milliards de francs Cfa. D'après un communiqué transmis mercredi à L'UNION, ce projet permettra la construction d'ouvrages spécifiques qui protégeront le littoral, notamment les routes, de la montée du niveau de l'océan dans les zones de Baguida Plage et Kossi Agbavi. Le projet aura aussi un impact direct au niveau local en soutenant les communautés dans la zone du projet afin qu'elles diversifient leurs sources de revenus et ne dépendent plus essentiellement de l'extraction de sable qui augmente les effets négatifs de l'érosion. Enfin, le projet contribuera à la mise en place d'un système d'alerte précoce dans la région ainsi qu'un plan de gestion intégré du littoral du pays.

En rappel, début janvier, une réunion de mobilisation des ressources s'est tenue avec les représentants résidents de la Banque africaine de développement (BAD) et de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) dans le cadre des actions menées contre l'érosion côtière au Togo. D'après le ministère de l'Environnement, le littoral togolais et sa zone côtière concentrent 42% de la population nationale et abrite des unités industrielles, des activités économiques et portuaires, des vestiges touristiques, des villages de pêche, etc. Les derniers



Destruction des habitations en 2013 à Baguida

événements survenus à Kossi Agbavi et à Baguida dans la nuit du 17 au 18 août 2012 et tout récemment en août 2013 démontrent à suffisance la vulnérabilité des populations riveraines face à la phénomène de l'érosion côtière. En effet, en 2012, un cimetière a été détruit à Kossi Agbavi et 50 personnes dont 15 ménages ont été victimes d'une inondation marine à Baguida. Les conséquences pourraient être plus catastrophiques dans les années à venir si rien n'est fait.

Au sujet de l'intégration des aspects de reconversion des femmes et des jeunes exploitants du sable et de graviers marins, il est prévu l'appui à la création d'activités génératrices de revenus et la participation citoyenne comme activités connexes au projet de construction du tronçon de route Avépozo-Aného sur financement de la BAD. Une requête de financement adressée à la FAO pour la réalisation d'une étude socio-économique de la zone côtière ainsi qu'un premier draft

d'un projet de reconversion des exploitants du sable et de graviers marins à soumettre à la BAD est disponible.

Le phénomène d'érosion continue et quelquefois subite est accentué par les récents aménagements au port de Lomé et à Kéta, au Ghana, les prélèvements de sable et de graviers marins et les effets des changements climatiques par l'élévation du niveau marin. Cette élévation du niveau marin dans le golfe de Guinée serait plus liée à la dilatation des eaux marines, à cause du réchauffement global, qu'aux eaux issues de fonte de glaciers. Le phénomène constitue une menace réelle et une contrainte majeure pour le développement d'infrastructures routières côtières. L'axe de la route au niveau du tronçon Avépozo-Kpogan est à une centaine de mètres de la côte. En effet, l'érosion côtière a détruit deux routes côtières entre Avépozo et Aného causant de pertes considérables pour l'économie nationale.

Par rapport à l'indice de «facilité de faire des affaires» Le Togo au 3ème rang dans l'Uemoa, derrière le Mali et le Burkina

D'après un rapport sur l'état de compétitivité des pays membres de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa) en 2012, le Togo est classé 3^{ème} selon l'indicateur de «facilité de faire des affaires». Le rapport publié par la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) lui attribue un indicateur 156, contre 162 en 2011. Juste devant arrivent par mérite le Mali avec un indicateur 151 (contre 146 en 2011) et le Burkina Faso avec 153 (contre 150 l'année précédente).

Derrière le Togo s'alignent, dans l'ordre, le Sénégal avec 166 (154 en 2011), le Bénin avec 175 (idem en 2011) et le Niger avec 176 (173 en 2011). La Côte d'Ivoire et la Guinée-Bissau bouclent ce tableau avec respectivement 177 et 179, contre 167 et 176 en 2011.

Le rapport souligne que les pays de l'Union restent au bas du classement de la «facilité de faire des affaires». En outre, l'année 2012 est

marquée par une détérioration du classement de la plupart des pays de l'Union. En particulier, le Sénégal, la Côte d'Ivoire et le Mali chutent respectivement de 12 places, 10 places et 5 places. La dégradation du climat des affaires dans ces pays est liée en partie aux troubles et aux problèmes sécuritaires observés en 2012. Par ailleurs, le classement de «Doing Business» indique que les pays limitrophes comme le Nigeria (131) et le Ghana (64) ont un environnement des affaires plus favorable que les pays de l'Uemoa.

L'indice de «facilité de faire des affaires» du «Projet Doing Business» a été mis en place par l'International Finance Corporation (IFC) du groupe de la Banque Mondiale. Il mesure la réglementation des affaires et son application effective dans 185 économies. Le projet collecte et analyse des données quantitatives détaillées pour comparer les cadres

réglementaires applicables aux entreprises du monde. Il a pour but d'encourager la concurrence entre les économies pour la mise en place d'une réglementation des affaires efficace.

Les pays sont classés en fonction de la facilité d'y faire des affaires, de 1 à 185, la première place indiquant le plus haut niveau de facilité. Un classement élevé sur l'indice de «facilité de faire des affaires» signale un environnement réglementaire propice aux opérations commerciales. L'indice de «facilité de faire des affaires» correspond à la moyenne des classements sur les dix (10) indicateurs suivants : création d'entreprise, octroi de permis de construire, raccordement à l'électricité, transfert de propriété, obtention de prêts, protection des investisseurs, paiements des impôts, commerce transfrontalier, exécution des contrats et solutions apportées à l'insolvabilité.

FOOTBALL/MONDIAL 2014-ZONE AFRIQUE

Les Eléphants trop forts pour le Sénégal

La Côte d'Ivoire a quasiment tué tout suspense dans le barrage l'opposant au Sénégal en remportant aisément l'aller (3-1). Les Elephants, emmenés par Drogba, Kalou et Gervinho, ce dernier étant impliqué dans tous les buts, ont un pied et demi au Brésil. Même si le but sénégalais dans les dernières secondes maintient un minimum d'intérêt.

Il faudrait un miracle pour que le Sénégal se qualifie pour la prochaine Coupe du monde. La Côte d'Ivoire a prouvé qu'il y avait une classe d'écart, au moins, entre elle et les Lions de la Téranga, balayés à Abidjan ce samedi (3-0). Jamais les joueurs d'Alain Giresse n'ont semblé en mesure d'inquiéter des Eléphants largement supérieurs, qui ont plié l'affaire en un peu moins d'un quart d'heure. Le temps pour Gervinho d'obtenir un penalty transformé par Drogba (4e) puis de voir sa frappe déviée par le Bordelais Sané pour doubler la mise (14e).

Le trio composé par le Romain, la légende Drogba et Salomon Kalou aura causé toutes les peines du monde à une défense sénégalaise en souffrance. Cette dernière cédait ainsi logiquement peu après le retour des vestiaires, Kalou profitant d'un service en profondeur d'un Gervinho omniprésent et meilleur joueur sur la pelouse pour signer le troisième but des siens (50e). Les seules fois où le public ivoirien aura tremblé auront été en fait sur les craintes de blessure de Drogba avant la pause puis du gardien Barry à l'heure de jeu.

Difficile d'imaginer que le Sénégal, trop rarement dangereux ce samedi, pourra inverser la tendance le 16 novembre prochain devant son public. Mais le but inscrit par Papiss Cissé dans les dernières secondes maintient un mini-



mum d'intérêt avant la manche retour. De quoi agacer Sabri Lamouchi, alors qu'à 3-0 la qualification semblait promise à son équipe.

Serré entre Etalons et Fennecs

Le Burkina Faso, finaliste surprise de la dernière coupe d'Afrique des nations, a tenu tête à Ouagadougou à l'Algérie de Wahid Halilhodzic, en quête de sa quatrième participation à une Coupe du monde.

Les Etalons ont dominé la première mi-temps, manquant un penalty tiré par Aristide Bancé avant

d'ouvrir le score dans les arrêts de jeu par le Rennais Jonathan Pitroipa (45+2). Mais en seconde période, les visiteurs ont poussé et Sofiane Feghouli a égalisé pour les Fennecs (50).

Contre le cours du jeu, Djakarija Koné (65) a redonné l'avantage au Burkina mais Medjani de la tête a répliqué peu après (69), l'Algérie paraissant alors s'acheminer au moins vers un bon nul à l'extérieur. Mais Bance (86) héritait d'une nouvelle chance sur penalty pour redonner l'avance aux siens.

Si les Burkinabè de Charles

Kaboré vont sans doute beaucoup souffrir au retour, ils peuvent toutefois encore croire en leurs chances de participer au premier Mondial de leur histoire.

Dimanche, l'Ethiopie, qui a barré la route à l'Afrique du Sud au tour précédent, a été battue par le Nigéria vainqueur de la dernière CAN sur un score de 2 buts à 1. La Tunisie repêchés jouait le Cameroun 0-0.

Mardi, enfin, le Ghana partira favori à domicile contre l'Egypte. Les barrages retour se dérouleront du 15 au 19 novembre.

FOOTBALL/

Actes de violence, l'AJST lance une campagne de sensibilisation

L'Association des Journalistes Sportifs du Togo (AJST), a condamné vendredi avec la dernière vigueur les actes de violence survenus ces dernières semaines sur les stades de football du Togo et a demandé à tous les acteurs à œuvrer pour la promotion du fair-play.

Les membres de cette association qui se sont réunis vendredi 11 octobre 2013, en journée de réflexion, ont longuement penché sur les actes de violence perpétrés depuis quelques temps sur les stades de football au Togo qui ont occasionné des blessés et des dégâts matériels.

Après avoir condamné ces "actes de violence qui mettent en danger l'intégrité physique et la vie des acteurs et ternissent l'image du football au Togo", "les membres se félicitent de la détermination affichée par les autorités politiques et sportives en vue de juguler le phénomène", précise le communiqué sanctionnant cette assise.

Afin d'apporter sa pierre à l'éradication de la violence sur les stades, "l'AJST lance avec le concours de tous les médias sur l'ensemble du territoire national, une campagne de sensibilisation à la non-violence sur les stades et exhorte les autorités ainsi que les bonnes volontés à l'accompagner pour la réussite de cette campagne".

FOOTBALL/

Forte demande de billets pour le Mondial 2014

Un total de 6 164 682 demandes de billets de la Coupe du Monde de la FIFA 2014™ ont été reçues lors de la première période de vente qui s'est conclue le jeudi 10 octobre 2013 à 12h00 (CET) - soit 7h00 heure de Brasilia -, 70,86% émanant du Brésil et 29,14% du reste du monde. Des demandes ont été reçues de 203 pays et les billets pour le match d'ouverture à São Paulo (726 067 demandes), pour les rencontres de l'équipe du Brésil et pour la finale du 13 juillet 2014 au Maracanã (751 165 demandes) ont été les plus demandés.

La demande étant largement supérieure à l'offre, la FIFA effectuera une sélection aléatoire par tirage au sort électronique devant notaire pour les différents matches. Durant la première partie de ce tirage au sort, toutes les demandes de billets reçues de personnes bénéficiant d'un accès prioritaire en vertu de la loi sur la Coupe du Monde de la FIFA 2014 - à savoir les personnes âgées, les étudiants et les membres de la Bolsa Familia -, feront l'objet d'un tirage au sort pour les plus de 300 000 billets de catégorie 4 réservés. Les étapes suivantes de la procédure de sélection aléatoire permettront d'attribuer les billets de catégorie 4 restants ainsi que les billets de toutes les autres catégories.

Tous les demandeurs seront informés par courrier électronique ou par SMS de la validation ou du rejet de leur demande d'ici au 4 novembre 2013 au plus tard.

Il est important de préciser que les demandeurs doivent avoir suffisamment de fonds sur leur méthode de paiement choisie pour couvrir le prix de leurs billets car la somme correspondante sera déduite immédiatement une fois les billets attribués. Si une transaction échoue, la demande de billets sera automatiquement annulée conformément au Règlement de la vente de billets et les billets seront attribués à d'autres demandeurs.

moovréactivation

Du 19 septembre au 19 octobre,
réactivez votre carte SIM
et bénéficiez de **100% de bonus**
pour tout rechargement à partir de 200 F.

DE BONUS OFFERTS

Offre destinée aux numéros désactivés entre janvier et août 2013 et valable uniquement pour les rechargements via emooov et cartes de recharges.

www.moov.tg

Service clients : 7777 (9h-18h) ou 9999 7777 (24h/24)

groupes **etisalat**

James Kwesi Appiah: La préparation, notre seul avantage

C'est un sélectionneur du Ghana décontracté et confiant que cafonline.com a rencontré à quelques jours du match aller du dernier tour des éliminatoires de la Coupe du monde de la Fifa, zone Afrique, devant opposer mardi à Kumasi, le Ghana à l'Egypte.

Comment trouvez-vous l'équipe égyptienne?

Ce sera un match intéressant parce qu'à ce niveau chaque équipe est forte. Quand on sait que l'Egypte est sept fois championne d'Afrique, ce n'est pas pour faciliter les choses. Malgré tous les problèmes que ce pays traverse et les contreperformances récentes de la sélection, qui n'a pas pu se qualifier pour les CAN 2012 et 2013, l'Egypte reste une équipe respectable.

Quelles sont les chances de votre équipe?

Le plus important sera de faire les choses comme il se doit et avoir un résultat. Nous avons pu rassembler nos meilleurs joueurs et la préparation se déroule bien. Au regard de l'enjeu et si nous nous donnons à plus de 100%, nous pouvons obtenir un bon résultat.

Qu'est-ce que vous considérez comme un avantage pour votre équipe?

Notre seul avantage sera dans la qualité de notre préparation et pour le moment ça va bien. Tous les joueurs s'investissent à fond et ça se ressent. Dans des moments

comme ceux-ci vous priez pour qu'il n'y ait pas de blessure afin de conserver le groupe intact.

Dès qu'on a été tiré contre l'Egypte pour les play-offs, je me suis immédiatement dit qu'une sélection africaine parmi les meilleures ne sera pas l'année prochaine au Brésil pour la Coupe du monde. Les deux équipes ont le potentiel pour aller en Coupe du monde mais il n'y en aura qu'une qualifiée à la fin.

Est-ce que de jouer à domicile est un facteur supplémentaire de motivation?

La seule chose positive quand vous jouez à domicile c'est que vous avez le soutien du public mais ça s'arrête là car les spectateurs ne peuvent pas se retrouver sur le terrain. Donc en réalité la bataille reste entre onze joueurs de chaque côté. Tout ce que vous devez faire c'est élever votre niveau de jeu pour mériter le soutien des supporters durant toute la rencontre.

De jouer à domicile vous met-il une pression particulière?

Pas vraiment. Les deux équipes se doivent de faire les choses au mieux même si quelquefois les



joueurs peuvent devenir quelque peu nerveux quand les choses ne se passent pas comme on le souhaite. Mais si cela est bien géré on peut ne ressentir aucune pression.

Est-ce un désavantage que de jouer le match retour à l'extérieur au Caire?

Dans le football moderne, il n'y a pas d'avantage à jouer à l'extérieur, à domicile où ailleurs. Les bonnes équipes s'adaptent n'importe où et vous ne pouvez pas évaluer une équipe sur la seule base du lieu du match. La plupart des joueurs sont habitués en clubs

à jouer dans de grands stades, pleins à craquer.

Quelles sont vos attentes pour le match de mardi prochain?

J'espère que ce match sera un bon élément de promotion pour le football africain. Il y aura beaucoup de qualité au regard de la composition des deux équipes, de leur vécu et de l'enjeu. Je sais que les deux équipes vont jouer le coup à fond et à la fin la qualité du spectacle va renseigner à suffisance sur le niveau atteint par le continent africain.

Brèves économie

Au Bénin : Plus de 1.000 milliards Cfa pour le budget 2014

Le gouvernement béninois a prévu pour le compte du budget de l'Etat, exercice 2014, la somme de 1.000 milliards 117 millions de francs Cfa, contre 1.000 milliards 44 millions de francs en 2013, selon un communiqué du conseil des ministres publié à Cotonou le 10 octobre dernier cité par Chine nouvelle. Le budget prévoit un taux de croissance de 6,5% en 2014, contre 6,2% en 2013. En outre, il projette pour 2014 un taux d'inflation de 2,7%, en dessous de la norme communautaire de 3%, indique le communiqué.

Selon le communiqué, le budget dégage un déficit d'environ 243 millions de francs qui sera financé en partie par les ressources extérieures pour un montant de 169.613 millions de francs et le reste par des ressources intérieures exceptionnelles évaluées à 73.457 millions de francs. Le communiqué prévoit, au titre des priorités de ce budget, le renforcement du capital humain et des infrastructures de soutien à la production, la modernisation de l'agriculture et la promotion de l'agro-industrie, le développement local et l'accélération des actions pouvant permettre l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Il met un accent particulier sur l'emploi des jeunes et la mise en œuvre du régime d'Assurance maladie universelle. Le projet de budget est transmis au Parlement et devra être adopté, au plus tard, le 31 décembre prochain.

Au Ghana: TEPSCO propose la construction d'une centrale thermique de 2000 MW

La compagnie japonaise Tokyo Electric Power Services Co Ltd (TEPSCO) projette de construire une centrale thermique de 2000 MW au Ghana, pays exportateur d'électricité vers ses voisins et dont la demande domestique est en augmentation exponentielle. Une délégation de TEPSCO séjournerait au Ghana pour des études de faisabilité de ce projet, incluant en plus une centrale nucléaire de 500 MW, qui démarrerait l'année prochaine, affirme l'agence Ecofin, précisant que le sujet a fait objet d'une "rencontre à huis clos", le 24 septembre à Accra, avec le vice-ministre de l'énergie John Jinapor, a confié Keisuke Alita, directeur exécutif de Ghana Japan Oil Company Ltd, au Daily Graphic.

Selon Leslie Tamakloe, directeur général de Ghana Japan Oil, le nouveau projet permettrait des accords d'exportation de l'énergie vers le Togo et d'autres pays limitrophes du Ghana, mais aussi l'alimentation des aéroports de Prampram, Tema et Kumasi au Ghana.

ET SI ON EN PARLE

Par Maurille AFERI

Le sport peut être aussi efficace que les médicaments

Contre des maladies cardiovasculaires, l'activité physique pourrait globalement être un traitement aussi efficace que les médicaments prescrits. Le sport serait même meilleur dans le traitement des AVC...

On vante sans cesse les bienfaits du sport pour la santé. Mais les a-t-on réellement évalués ? Très peu d'études ont cherché à comparer l'efficacité de l'activité physique dans le traitement de certaines pathologies avec celle obtenue par les médicaments.

Des chercheurs des universités Havard et Stanford, aidés de Britanniques de la London School of Economics, ont passé en revue 16 méta-analyses qui étudiaient les avantages du sport ou des médicaments sur des troubles cardiovasculaires comme les maladies du myocarde, l'insuffisance cardiaque, les AVC, ou le diabète. Quatre d'entre elles se focalisaient sur les bénéfices du sport, les 12 autres s'intéressaient à l'intérêt des médicaments. Leurs conclusions, en libre accès sur le *British Medical Journal*, montrent, à quelques exceptions près, que l'exercice physique mérite toute sa place sur les ordonnances des médecins.

Leur recherche cumule 305 essais cliniques randomisés, portant sur 339.274 patients très exactement. Pris globalement, les résultats montrent que l'activité physique fait aussi bien que les traitements courants de ces troubles cardiovasculaires pour diminuer le risque de mortalité. Si l'on regarde plus précisément, l'efficacité est réellement comparable en ce qui concerne les maladies du myocarde ou le diabète. Les médicaments diurétiques constituent la meilleure thérapie contre l'insuffisance cardiaque, mais le sport fait mieux que la médecine classique pour abaisser le risque de mortalité des AVC.

Il est rassurant de constater que les deux thérapies sont efficaces pour allonger l'espérance de vie des malades dans la plupart des cas, à l'exception du diabète. Dans ce cas de figure, aucun des traitements existants ne modifie la durée de vie.

Cette étude est intéressante dans un contexte où la consommation de pilules a fortement augmenté ces dernières décennies, tandis que la pratique sportive suit la courbe inverse. Les auteurs suggèrent donc d'intégrer l'activité physique dans les thérapies contre les pathologies cardiovasculaires. Certains experts semblent déjà s'inquiéter du risque que les patients finissent par délaisser leurs médicaments au profit du sport, alors qu'il est indispensable de suivre sa prescription.

Plus généralement, les chercheurs proposent d'agrémenter les essais cliniques visant à vérifier l'efficacité d'une molécule de tests supplémentaires. Au lieu de se limiter à la comparaison entre le principe actif et un placebo, ils préconisent d'y inclure l'activité physique pour déterminer le meilleur traitement contre la pathologie étudiée.

Institution

A quand une nouvelle Bibliothèque nationale moderne ?

Immeuble désagréable, triste et laid, bureaux poussiéreux, archives dévorés par la poussière, personnel insuffisant et aux abois, absence de ressources matérielles, la Bibliothèque et archives nationales du Togo, située sur la 41 avenue Sarakawa, est une institution souffreteuse voire démodée, oubliée. Vétuste.

Fondée en 1969, la Bibliothèque et archives nationales du Togo a, à l'instar de la plupart des

Wenmi-Agore COULIBALEY, lors d'une interview accordée à <http://icadakar2009.wordpress.com>.

La situation n'a guère changé depuis. Ce qui suppose qu'à part quelques archives des périodes coloniales allemande et française, et les périodiques, la Bibliothèque nationale serait presque vide.

L'institution rencontre également de sérieuses difficultés de gestion. Faute d'archivistes professionnels, et avec les départs à la retraite, la

au public, les Bibliothèques nationales doivent également faire la constitution de catalogue de référence, la coopération avec d'autres établissements, au niveau national et international, la participation à des programmes de recherche, en tant qu'institution scientifique, des conférences.

Ce qui n'est pas le cas de la bibliothèque nationale du Togo, totalement en deçà du standard international admis. A l'instar de sa

inédits. Certaines de ses productions paraissent en coédition avec des éditeurs privés.

Une bibliothèque nationale moderne est un lieu ouvert, un complexe multifonctionnel sur le plan des arts et des sciences. L'actuelle se présente plutôt comme «une planque pour fonctionnaires», selon l'expression d'un acteur culturel de la place.

L'Etat doit vite réagir pour sortir de cette léthargie et rétablir la



Octave Nicoué-Broohm, Ministre de l'Enseignement Supérieur

bibliothèques nationales, mission de «collecter, cataloguer, conserver et enrichir dans tous les champs de la connaissance, le patrimoine national dont elle a la garde, en particulier le patrimoine togolais, d'assurer l'accès du plus grand nombre aux collections, de préserver, gérer et mettre en valeur les immeubles dont elle est dotée». L'immeuble qui l'abrite actuellement est un don de la coopération allemande, livré en 1984.

Quel est l'état actuel de cette institution ? «Nous ne recevons plus de versements, le bâtiment est en saturation. D'ailleurs au TOGO, nous ne disposons pas encore d'une loi d'archives, ce qui fait que les ministères et les agences de l'Etat ne peuvent pas verser leurs documents aux Archives nationales parce qu'il n'y a pas de réglementation pour cela», affirme en 2009, son directeur Maboulah

Bibliothèque nationale ne disposerait encore que de deux bibliothécaires et deux archivistes professionnels. Il devient carrément difficile, faute de bureaux, d'archiver.

Pour un nouvel établissement public

En vérité, l'institution est vétuste et ne remplit que difficilement par exemple son rôle primaire de centre de lecture publique et de recherches. Les fouilles sont manuelles, et il n'y a aucun élément d'exploitation logicielle, aucun service de référence virtuel. Le visiteur peut passer des heures voire des jours pour chercher un document, s'il y en a. A l'heure du numérique, on est à des années-lumière de la modernité !

Pourtant, en sus de ses missions de collecte du dépôt légal, la constitution des collections via d'autres sources, la conservation des collections, leur communication



Mme Kouméalo Anaté, Ministre de la Communication et de la Culture

consœur de Guinée Equatoriale, par exemple, la Bibliothèque et Archives nationales du Togo, ne peut pas organiser des conférences, inviter des sommités du monde littéraire et de la recherche, faire des expositions temporaires, aussi bien dans les domaines de la littérature que de l'Histoire ou de l'art et des sciences. En a-t-elle conçu l'idée qu'elle ne pourrait d'ailleurs pas la mettre en pratique, remplir cette mission au regard de la petitesse du bâtiment. C'est d'ailleurs l'excuse principale qu'avance le directeur pour refuser une conférence à des associations culturelles.

Une bibliothèque nationale doit avoir plusieurs activités culturelles. En dehors des expositions centrées sur ses collections, souvent complétées d'apports extérieurs, elle peut renforcer son activité d'accueil de manifestations scientifiques, telles que colloques, conférences, ou plus rarement projections et concerts.

En France par exemple, la BnF est également un éditeur. Elle publie principalement des catalogues de ses collections, des catalogues d'expositions et des documents

Bibliothèque et archives nationales dans ses missions scientifiques et artistiques. Le plus urgent est de trouver ou de reconstruire un nouvel établissement public digne de ce nom devant abriter le nouveau siège. On peut par exemple le bâtir sur une des réserves au niveau de GTA (Groupement togolais des assurances). Des bâtiments à retaper ne manquent pas, et parfois ne servent pas à grand-chose. Et il ne faudrait pas que l'Etat avance encore hypocritement l'argument des problèmes financiers. La culture et la science ne peuvent pas attendre, et le budget alloué à la culture est par trop ridicule pour ne pas faire des efforts conséquents, d'autant plus que la Bibliothèque nationale est tout de même la mémoire du pays. Sa situation bancale illustrerait-elle d'ailleurs notre incapacité de devoir de mémoire, de travailler efficacement sur le savoir ?

Le président Faure Gnassingbé, se doit de faire de la bibliothèque nationale un lieu ouvert et moderne. Bien sûr sur proposition des ministres de tutelle.

Cinéma

Le président, un film sur la question des présidences à vie en Afrique

Après «Habemus papam», un film sur la solitude et le poids du pouvoir, vient de sortir un film sur la présidence à vie. «Le Président» est un film typiquement africain, réalisé par le Camerounais Jean-Pierre Bekolo. Le film vient de paraître et est déjà banni au Cameroun. L'action se porte sur un Président camerounais qui a fait 42 ans au pouvoir. Le président disparaît à la veille d'une élection présidentielle et les médias spéculent sur cette disparition mystérieuse. En réalité on se croit dans un téléfilm de 24 heures chrono, le président est kidnappé par ses propres sujets, qui le forcent à répondre à des

questions sur son bilan, bien maigre.

Entre fiction et réalité, le film porte directement sur l'actualité du Cameroun où le Président Paul Biya vieillissant s'accroche au pouvoir, en dépit des appels à son départ. Mais la question essentielle reste la présidence à vie et les tourments que ça cause sur les citoyens au moment d'alternance.

A part quelques pays en Afrique où l'alternance se passe dans le calme, la plupart des pays africains connaissent des régimes autoritaires où le changement démocratique rime très souvent avec le chaos.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLAG.

La Tabaski à la veille de la rentrée scolaire

Les togolais frappés au portefeuille

Les préparatifs de la fête vont bon train. L'achat du bélier est la priorité des chefs de famille et le marché de bétail ne désemplit pas. Au parc des moutons de Hanoukopé les clients déambulent, mais peu achètent.

Etonam Sossou

A quelques heures de la fête de l'Aïd El Kebir au Togo, en dépit de leur situation de précarité économique, les pères de familles font pieds et mains pour se procurer l'indispensable mouton avant le jour de la fête. Et pourtant, les prix des moutons ont grimpé dans les marchés de la capitale. Le constat est le même partout (Gbossimé, Hanoukopé, Agoè...). Malgré l'abondance des moutons dans les parcs animaliers, leurs prix font

grincer les dents des clients. En effet, la valeur des béliers a grimpé à des niveaux de plus en plus inaccessibles pour les petites bourses. Et pour ne rien arranger aux choses, cette fête tombe juste à la rentrée des classes. De nombreux togolais rencontrés sur les marchés à bétail ou en ville jugent que les prix sont assez élevés et accusent les vendeurs de moutons d'être de mauvaise foi. Ces derniers boutent en touche et expliquent la cherté des moutons par l'arrivée des étrangers

(Bénois et ghanéens...) sur le marché et les conditions difficiles d'acheminement des moutons sur la capitale.

Sakim, un vendeur de moutons à Hanoukopé « Mes moutons viennent de Mango, le transport est cher et les conditions de voyage laissent à désirer, car nous voyageons à bord des camions avec les animaux chaque tête se paye ; les gros font 5000 et les moyens 2500 FCFA. Les prix varient suivant la valeur, de 75 000 à 225 000 FCFA ». Cela prouve



que le mouton est salé, alors tous les familles auront-elles la chance d'égorger un le jour J ? A défaut de

l'animal fétiche de la tabaski, une chèvre fera l'affaire ? Hamadou lui emboîte le pas « les gros moutons

d'origine burkinabé sont à 300 000 FCFA et plus, généralement ce sont les riches qui les achètent » ajoute-t-il. Bourama parcourt 600 km avec ses bêtes. « Les prix prennent l'ascenseur cette année car nos voisins viennent s'approvisionner chez nous », témoigne-t-il. Un client à bout de souffle lance « Je suis à mon deuxième marché, mon budget ne me permet pas d'acheter un mouton de mon choix, c'est une fête religieuse tout doit être moins cher ». Il y a un double sacrifice lors de cette fête ; celui d'accomplir le devoir religieux mais aussi de déboursier une somme exorbitante pour le sacrifice "d'Abraham" sans compter le prix du Bazin.

Immigration

Partir par tout moyen, peu importe les risques

Les naufrages au large de l'île de Lampedusa des bateaux de migrants les 3 et 08 octobre ne découragent pas certains togolais qui pensent malgré tous les risques tenter l'aventure. Partir pour l'Europe, les Etats-Unis ou l'Australie... Qu'importe ! Sans perspective d'avenir, de jeunes togolais rêvent d'ailleurs et cherchent leur salut dans l'exode.

Ils sont jeunes, bien nés et n'ont pourtant que ces mots à la bouche : partir, quitter, fuir «cet environnement pourri où rien ne pousse, même l'herbe la plus folle ». Rester «à ne rien faire, à suivre l'ombre des arbres du matin au soir, tue », dit Sacile, ex-élève, 20 ans et le moral déjà en berne.

d'embauche pour des études à New York. Il y vit en vendant des appareils électroménagers... Crise économique endémique, années blanches successives, fatalité du chômage, désespoir, exclusion... Tous ces maux conduisent les diplômés à rêver d'un ailleurs «où les

recrutent très peu. «Dans tous les cas, il faut i. Mais la plupart ne rêvent que de partir. Les destinations de prédilection de ces rêveurs d'aventures : Etats-Unis, Canada, Australie... Même si leurs connaissances sur ces contrées lointaines se résument bien souvent à des clichés : Coca Cola, jeans et films made in Hollywood. Chaque mois, les services consulaires de l'ambassade des Etats-Unis à Lomé épluchent une centaine de dossiers de demande de visa. De la poignée d'élus qui passent à travers ce sas, peu remplissent les conditions d'obtention du visa touriste ou homme d'affaires mais comme ce n'est pas de mon ressort, je ferme les yeux, reconnaît un préposé à la sécurité.

«Les Etats-Unis, c'est le paradis de tout jeune qui a de l'ambition et qui veut réussir », lance Gildas. «Même s'il faut travailler plus de quinze heures par jour, sept jours sur sept et manger continuellement pour supporter le rythme... », se hâte-t-il d'ajouter. Gildas.

Depuis 2010, il existe au Togo des mécanismes d'appui à l'entrepreneuriat jeune et à la micro-entreprise se mettent en place. Mais pour ces garçons impatientes, désorientés et sans repères, ce ne sont que miroirs aux alouettes. Ils se sentent exclus. « Dans la réalité, les choses se passent comme si la société ne voulait pas de ceux qui souhaitent émerger par une démarche singulière », regrette Noël, un diplômé en économie, qui gère une petite boutique. Atypique, il assure toutefois que si c'était à refaire, il transformerait son maigre capital en un billet d'avion sans retour. « Ici ou ailleurs qu'importe ? L'essentiel est de bien gagner sa vie et d'envoyer, de temps en temps, quelque chose à la famille », plaide Eloge. Son rêve à lui : gagner le gros lot à la loterie pour prendre enfin le large.

opportunités existent et où les gens ne sont pas hypocrites et mesquins ». Il suffit de fréquenter ces groupes de jeunes pour comprendre leur désespoir. Entre deux rasades d'amertume, ils ressassent les histoires de réussite des plus chanceux et la vie s'écoule, morne et sans perspective.

Frustrés...

Pour ces jeunes, partir, c'est fuir la marginalisation et l'incompréhension d'une société figée «où il n'y a pas de place pour nous ». « Si vous restez au pays, vous ne deviendrez rien, quoi que vous fassiez ! Alors qu'ailleurs vous pouvez gagner votre vie rien qu'en cirant des chaussures », affirme Sani, cheveux teints et tee-shirt moult. En attendant demain, il faut faire face aux problèmes de l'heure. Déjà pléthorique, la fonction publique n'offre plus l'emploi. L'ajustement structurel a imposé une réduction drastique des effectifs. Les maigres entreprises nationales en voie de privatisation



Alors, il a fini par faire comme tant d'autres. Un aller simple sur la Belgique, après avoir obtenu difficilement un visa et en faisant chanter «son papa plein aux as, mais radin ». «Je lui ai demandé, avoue-t-il, de choisir entre me compléter le prix du billet ou ne plus me considérer comme son fils. C'est vraiment dur de quitter sa famille, ses amis et sa copine mais c'est ça ou rester un bon à rien ». Il s'accroche à une certitude : il va vers un monde meilleur où il «amassera assez d'argent pour revenir investir au pays ou, au pire, faire venir sa copine... ». Comme Sacile, ils sont nombreux les jeunes togolais qui désespèrent de se faire une place au soleil dans leur pays. Roudi a quitté pour les Pays-Bas. Il est «dans le grand business ». Idrissou a vendu le taxi paternel pour aller travailler en Italie dans les champs de tomates. Angelo est monté à Paris d'où il exporte de vieux ordinateurs. Quant à Victor, il a abandonné «un stage interminable sans garantie

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°249 DE LOTO KADOO DU 27 SEPTEMBRE 2013

Le tirage de LOTO KADOO du vendredi 27 Septembre 2013 porte le N° 250.

La LONATO a procédé vendredi, au 250^e tirage hebdomadaire de LOTO KADOO, le jeu de pari avec Bonus. Conformément aux règles du Loto Kadoo, le tirage de ce jour s'est fait directement sans bonus car les deux, derniers ont été effectués avec bonus.

Le Vendredi précédent, la LONATO a encore fait le bonheur de nombreux parieurs, avec des gros lots remportés essentiellement dans la région des plateaux et dans la région maritime.

A l'intérieur du pays, ce sont, les villes de **KPALIME, BADOU, ANIE, AMLAME et TABLIGBO** qui ont enregistré des gagnants de gros lots.

Ainsi, les **opérateurs 7212 et 2425**, basés respectivement à **KPALIME et ANIE** ont recensé des lots de 500.000F CFA.

A **AMLAME et TABLIGBO**, ce sont des lots de 750.000F CFA qui ont fait le bonheur de plusieurs parieurs ayant tenté leur chance sur les points de vente 2368 et 3950.

C'est un lot de 500.000F CFA et un gros lot de 1.000.000F CFA qui ont été enregistrés auprès des opérateurs 2104 et 7701, situés à **BADOU**.

Dans la capitale il a été dénombré, un lot de 750.000F CFA, un gros lot de 1.000.000F CFA et un super gros lot de 2.500.000F CFA, gagnés sur les points de vente 8634, 7462 et 8028.

La remise des lots à LOME se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

AVEC LOTO KADOO, TOUS LES VENDREDIS, UNE FAÇON DE DEVENIR TRÈS RICHE BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°250 de Loto Kadoo du Vendredi 04 Octobre 2013

Numéro de base

47

63

15

33

28